

Première analyse
Contint 2008-2013
Vers une politique de
l'éthique à l'ANR

15 juin 2015

AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE
ANR

L'ANR en
quelques
chiffres

Vers une politique
en matière
d'éthique

CONTINT 2008-2013
Questions d'éthique

DES PROJETS POUR LA **SCIENCE**

AGENCE FRANÇAISE DE FINANCEMENT SUR PROJETS, L'ANR :

- ▶ Contribue au développement des sciences et des technologies
- ▶ Mobilise les équipes au service d'enjeux stratégiques
- ▶ Accélère la production et le transfert de connaissances en partenariat
- ▶ Favorise les interactions pluridisciplinaires et le décloisonnement
- ▶ Facilite l'établissement de collaborations européennes et internationales

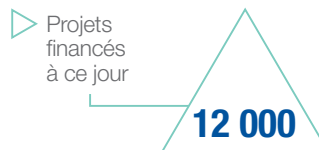
L'ANR FINANCE LA RECHERCHE SUR PROJETS

- ▶ ÉVALUATION PAR LES PAIRS
- ▶ STANDARDS INTERNATIONAUX
- ▶ SÉLECTION COMPÉTITIVE

PLAN D'ACTION 2015

- ▶ Un outil intégré aux dispositifs nationaux et européens
- ▶ L'essentiel de l'offre de financement regroupé dans un appel à projets unique générique
- ▶ La sélection en deux temps
- ▶ Des appels à projets spécifiques complémentaires

CHIFFRES CLÉS 2013



agenceanr.com

DEPUIS 2010, L'ANR EST
LE PRINCIPAL OPÉRATEUR
DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR
POUR LA RECHERCHE ET
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Le programme CONTINT 2008-2013 – Questions d'éthique

AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE
ANR

Au sein du département STIC, devenu Numérique et Mathématiques (NuMa)

CONTINT

Création, diffusion, analyse de contenus multimédias, représentation des connaissances
Interaction homme-machine, intelligence artificielle, perception, réalité virtuelle et augmentée
Robotique autonome et interactive
Economie, usages et services*

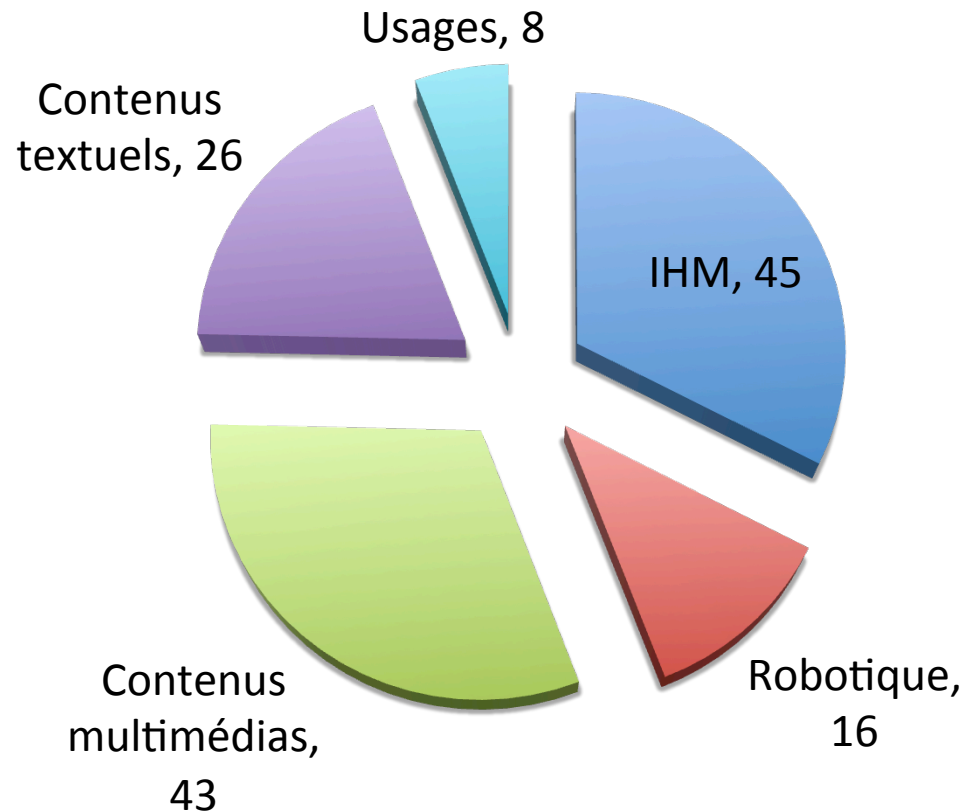
* 3 axes

- Modèles économiques du numérique et économie des filières
- Pratiques et usages
- Mémoire collective, données personnelles, gestion de l'identité numérique, et protection de la vie privée

Le programme CONTINT 2008-2013 – Questions d'éthique

CONTINT
2008-2013

138 projets financés
98 M€





Le programme CONTINT 2008-2013 – Questions d'éthique

Analyse des 138 projets

- Recherches sur l'éthique et l'impact social des STIC
- Dimension éthique des recherches menées
- Ethique des pratiques de recherche
Enjeu des données

- Recherches sur l'éthique et l'impact social des STIC

ESPRI (2010) « Exposition de soi, Privacy et Réseaux d'Interaction »
Porté par l'Adis, approche interdisciplinaire
Analyse du fichier des plaintes de la Cnil

ETHICAA (2013) « Agents autonomes et Ethique »
Porté par le Greyc
Doter les agents autonomes de comportements éthiques

- Dimension éthique des recherches menées
 - Très peu de projets évoquent les questions éthique soulevées par les recherches menées
 - eye tracking, profilage (marketing, éducation)
 - affective computing (handicap, vieillissement)
 - collaboration homme-robot (usine du futur)
 - personal data analytics (exposition de soi)
 - capteurs (« quantify yourself »)

De bonnes pratiques dès le montage :

EX-DEUSS (2009) « EXploitation de Données Exhibant Une Structure Sociale »

- Comité consultatif

OpenVibe2 (2009) « Adaptation automatique du contenu et de l'interaction avec les univers virtuels à partir de l'activité cérébrale de l'utilisateur

- Workshop interdisciplinaire (psychologue, sociologue, juriste,...)

- Ethique des pratiques de recherche
obligations légales (Cnil) , bonnes pratiques

Sur 35 projets particulièrement concernés :

- 5 projets mentionnent une démarche réglementaire (Cnil) dans le document scientifique soumis (tweets, blogs, dossiers médicaux, expérimentations en milieu hospitalier,...)
- 1 projet avec un comité consultatif
- 3 projets sont « interpellés » par le comité de revue mi-parcours sur l'absence de déclaration à la Cnil (Facebook, ...) ou le recours au crowdsourcing (AMT) pour l'annotation de données

Pas de plan de gestion des données (source, conditions de collecte, d'annotations, de diffusion, etc.)

■ Ethique des pratiques de recherche Le projet ACORDYS

« Agrégation de Contenus et de COonnaissances pour Reasonner à partir de cas de DYSmorphologie fœtale »

- Durée du projet: 36 mois - 01/09/2012-31/08/2015
- Partenaires
 - * INSERM
 - * LIMSIS
 - * INALCO
 - * TROUSSEAU
 - * ANTIDOT
- Objectifs
 - Numérisation du fonds documentaire des dossiers de fœtopathologie de l'Hôpital Trousseau
 - Outiller ce fonds documentaire avec des méthodes de l'intelligence artificielle (raisonnement à partir de cas)
 - Spécification de plateforme

■ Ethique des pratiques de recherche Le projet ACORDYS

- Tâche dédiée

T1.2 : Définition du Plan d'Assurance Qualité (PAQ) du projet. Cela concerne la gestion des aspects éthiques du projet (en relation avec la CNIL).

- Problématique : utilisation des données par des personnes tiers, hors personnel soignant APHP =>
- Longs échanges entre la DRCD de l'AP-HP (Direction de la Recherche Clinique), la direction des affaires juridiques (DAJ) de l'AP-HP et le chef de service de l'hôpital Trousseau (qui déposera la demande d'accord de traitement de données CCTIRS/CNIL).
- Retard important : mise en stand-by du projet
- Mai 2014 (T0+20) : signature de l'accord de consortium
- Janvier 2015 (T0+28) : accord de la CNIL
- Décision de prolongation du projet

- En 2014, mise en place d'un Comité d'Ethique et d'Intégrité Scientifique (COMEIS)
 - Juin 2014, élaboration d'une « Politique en matière d'éthique et d'intégrité scientifique » publiée en ligne sur le site de l'ANR

...« Le développement de la culture d'éthique et d'intégrité scientifique doit être au coeur des préoccupations des organismes financeurs, et constituer une priorité pour les établissements et les chercheurs. »

S'adresse :

aux chercheurs dans leurs activités de recherche et d'évaluation
au personnel de l'ANR

S'appuie sur :

- Code d'éthique et de déontologie du Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ), (version de mars 2003)
- Politique d'éthique et d'intégrité scientifique du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT), (version d'octobre 2010)
- European Code of Conduct for Research Integrity (juillet 2010)
- Déclaration de Singapour sur l'Intégrité dans la Recherche (septembre 2010)
- Déclaration de principes pour l'intégrité en recherche du Global Research Council (mai 2013)

- Nécessité d'actions concertées avec la Cnil, les établissements de recherche, l'ensemble des acteurs de l'appui à la recherche aux niveaux national et européen.

Plan d'action et appel générique

- Susciter des recherches interdisciplinaires sur l'impact social du numérique (DGRI, alliances) (défis 3, 7, 8, 9)
« Révolution numérique et mutations sociales », défi 8
- Référence au document « **Politique en matière d'éthique et d'intégrité scientifique** » et rappel des documents existants récents
 - Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche (2015)
 - Guide « Promouvoir une recherche intègre et responsable » COMETS, 07/2014

Au moment du montage du projet :

- Rubrique « Questions d'éthique » dans le document scientifique de soumission
- Sensibilisation au plan de gestion des données
 - « Charte Ethique et Big Data », guides pratiques pour un DMP (H2020)
- Rappel du cadre réglementaire (Vademecum Cnil) et à l'anticipation des délais nécessaires

Au moment de la sélection :

- Sensibilisation des experts évaluateurs (éthique)
- Grille d'évaluation : possibilité d'alerter sur des questions d'éthique soulevées par les recherches ou l'absence de démarche éthique dans la pratique de la recherche

Au moment du lancement du projet :

- Sensibilisation des partenaires (vademecum Cnil, accord de consortium)

Lors du suivi :

- Critère « Prise en compte des questions d'éthique » dans la grille d'évaluation mi-parcours

Au moment du bilan :

- Retours d'expérience (bonnes pratiques)
- Diffusion des résultats des projets « phare »